

Moins de gaspillages alimentaires pour plus de performance

#ÇaSuffitLeGâchis



En 2018, l'ADEME a accompagné **19 entreprises agroalimentaires** dans la réduction de leurs pertes alimentaires afin d'en démontrer l'intérêt économique et environnemental.

LES RÉSULTATS SONT PROBANTS !

La situation initiale par site industriel et par an.

En moyenne, près de

9,4%

de la production perdue



Un manque à gagner de près de **4,4% du chiffre d'affaires**



1 500 tonnes équivalent CO₂ émises = environ les émissions de **145 Français**



L'accompagnement de l'ADEME pendant 9 mois

- Diagnostic complet des pertes
- Plan d'action adapté aux spécificités de chaque site
- Accompagnement dans la mise en œuvre des actions
- Évaluation finale, économique et environnementale

Résultats de l'opération par site industriel et par an.

En moyenne,

-15%

de pertes alimentaires



Une réduction moyenne par entreprise des coûts liés aux pertes de **67 000 euros**



Une réduction de l'empreinte carbone de **86 tonnes de CO₂ émis par site** soit 86 A/R Paris New-York



Au total, **1,3 million d'euros** de gains pour les **19 entreprises**